



Appel à articles Revue Française de Socio-Économie, février 2025

**Socio-économie de l'assistance médicale à la procréation : nouvelles perspectives**  
*Hors Série de la RFSE*

Selon l'OMS, un couple sur six est aujourd'hui concerné par une infertilité médicale. Pour celles et ceux qui souhaitent devenir parents, il existe désormais différentes techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP), aussi appelée procréation médicalement assistée (PMA) pour pallier cette infertilité dite « médicale » : insémination artificielle et fécondation *in vitro* avec ou sans donneur, ou encore gestation pour autrui (GPA). Ces techniques sont également un recours possible pour celles et ceux dont l'infertilité est dite « sociale » (couples de même sexe, personnes qui ne sont pas en couple).

L'AMP prend donc aujourd'hui de plus en plus de place dans la production des familles : en France, on estime en 2018 qu'un enfant sur 30 est conçu dans le cadre d'une AMP, proportion qui n'a cessé d'augmenter depuis les années 1980. Cette évolution repose sur l'évolution des techniques médicales et sur des adaptations juridiques qui, comme en France en 2021, ont étendu l'accès à l'AMP à des populations qui n'étaient pas éligibles jusqu'alors – femmes « non mariées » ou couples de femmes. *A contrario*, certains pays ont limité les possibilités de recours à ces techniques en excluant les couples de même sexe ou non nationaux, comme ce fut le cas en Inde pour la GPA en 2018.

Cette diversité des encadrements entraîne des modalités variées de financement des soins, assumés par des systèmes mutualisés de santé et/ou s'appuyant sur des mécanismes marchands. De surcroît, la commercialisation des services d'AMP est parfois à l'origine de flux transnationaux de personnes, soit que celles-ci recherchent des solutions d'aide à l'étranger quand elles ne peuvent y prétendre dans leur pays de résidence, soit que les coûts ou les délais d'attente sont estimés trop importants.

Si l'AMP suscite de nombreuses recherches en sciences sociales, les aspects socio-économiques restent peu documentés. Or ils sont au cœur du fonctionnement de ces bioéconomies en pleine croissance. Au-delà des estimations variables du poids de ce secteur, la montée en puissance de ce « marché global de la fertilité » occasionne de nombreux débats à propos de l'objet des échanges réalisés (des gamètes, des enfants, des services, du travail ?) et de leur forme (marché, don, redistribution ?). Par ailleurs, les activités des professionnel.les, en particulier les intermédiaires, sont mal connues. Enfin, à une échelle plus micro, les coûts assumés par les personnes qui recourent à l'AMP sont importants, quel que soit le système de prise en charge local, et nécessitent la mise en place d'arrangements professionnels et financiers qui méritent d'être analysés.

Ce numéro hors-série de la *Revue Française de Socio-Économie* vise ainsi à interroger les dimensions socio-économiques de l'AMP. En variant les échelles d'analyse, des individus (parents d'intention, professionnel.les, donneur.ses) aux politiques nationales, en passant par les intermédiaires ou l'analyse des flux financiers ou de personnes, ce numéro souhaite apporter un éclairage nouveau sur un enjeu devenu essentiel de la justice reproductive. Il permettra notamment de mettre en avant les inégalités socio-économiques qu'on observe à différentes échelles selon les choix politiques effectués par les pays en matière d'infertilité et de droits reproductifs.

Plusieurs pistes de réflexion, non exhaustives, pourraient être suivies dans les articles :



**Droit et organisation du financement de l'AMP :** un premier volet de recherches pourra documenter les différents modes de financement de l'AMP selon les régions du monde. Entre les deux pôles du financement entièrement mutualisé (remboursement des prestations) et celui du recours aux seules logiques marchandes, différentes organisations hybrides existent. En analysant les législations locales, les articles pourront se saisir des enjeux de protection sociale suscités par l'AMP (qui paye ou devrait payer ?), des questions sur les publics estimés légitimes pour prétendre entrer dans les programmes, les enjeux moraux et politiques que cette organisation économique suggère et les inégalités sociales qu'elle entraîne voire accentue. Les articles pourront aussi analyser les concurrences entre les régulations nationales et les contournements qu'elles suscitent (comme le fait de traverser les frontières).

**Les protagonistes de l'économie de l'AMP :** Comment les centres médicaux, les agences, les cabinets d'avocats, ou encore les associations ou fondations se sont-ils déployés sur ce marché, et pour y jouer quel rôle ? Comment se répartit la production de ces prestations entre secteurs privé, public et privé non lucratif ? Quel types d'acteurs, mûs par quelles logiques se positionnent-ils sur cette activité en plein essor ? Comment les fournisseurs et intermédiaires valorisent-ils leurs services et via quels canaux (en/hors ligne) ? Comment justifient-ils les tarifs de leurs prestations ? Plus globalement, comment circule l'argent de l'AMP entre les pays, mais aussi entre les intermédiaires eux-mêmes, entre les parents d'intention, les donneuses et l'institution médicale ?

**Le prix et le coût de l'AMP :** les articles pourront analyser la place du coût dans le choix des destinations, des centres médicaux, ou des prestations de services complémentaires. Il s'agira d'observer les coûts de l'AMP pour les personnes qui y recourent, les arrangements financiers et/ou professionnels réalisés, les stratégies mises en place pour payer le parcours, par exemple les soutiens économiques envisagés et obtenus (prêt bancaire, épargne, dons intrafamiliaux...). Les articles pourront également étudier comment les prix des techniques, des dons ou des mises en relation sont fixés, et interroger les inégalités et les relations de domination à l'œuvre entre intermédiaires, parents d'intention et personnes donneuses. Enfin, il pourra s'agir d'étudier les arbitrages des parents d'intention entre différentes techniques ou destinations, ainsi qu'entre l'AMP et l'adoption.

**Les enjeux de mesure :** les prix des services reproductifs sont difficiles à évaluer car ils engagent de nombreux coûts invisibles pour les individus, en particulier quand ils sont dispensés dans le cadre de systèmes publics de santé. Toutefois, même dans le cas des systèmes dans lesquels les logiques marchandes sont très présentes, il est difficile d'estimer le coût des parcours et les volumes d'affaires représentés. Les articles pourront traiter des enjeux autour des modes de calcul et de quantification qui sont essentiels pour mesurer la taille de ces secteurs, ce qu'ils coûtent ou rapportent collectivement.

*Coordination : Élodie Bertrand, Virginie Rozée, Marie Trespeuch*

**Date limite d'envoi des textes : 05 septembre 2025**

Les articles peuvent être rédigés soit en français, soit en anglais, être d'une longueur maximale de 60 000 signes (espaces, notes de bas de page, bibliographie compris)

Ils doivent parvenir par voie électronique au secrétariat de rédaction et aux coordinatrices :

- **Secrétariat de rédaction de la RFSE, [rf-socioeconomie@univ-lille.fr](mailto:rf-socioeconomie@univ-lille.fr)**



Appel à articles Revue Française de Socio-Économie, février 2025

- **Élodie Bertrand**, CNRS/ISJPS, [elodie.bertrand@univ-paris1.fr](mailto:elodie.bertrand@univ-paris1.fr)
- **Virginie Rozée**, Ined, [virginie.rozee@ined.fr](mailto:virginie.rozee@ined.fr)
- **Marie Trespeuch**, Sorbonne université/Gemass, [marie.trespeuch@sorbonne-universite.fr](mailto:marie.trespeuch@sorbonne-universite.fr)

Ils doivent impérativement être présentés selon les normes éditoriales de la revue :

- note à l'attention des auteurs et autrices : <https://rfse.univ-lille.fr/soumettre/un-article>
- note pour une écriture non sexiste : <https://rfse.univ-lille.fr/soumettre/pour-une-ecriture-non-sexiste>

Les articles acceptés seront publiés fin 2026, début 2027 dans un numéro hors série en ligne et en accès libre.